



FORMATION ET TESTS CACES®

GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT R490

PUBLIC CONCERNE

■ Toutes les personnes destinées à la conduite de Grue Auxiliaire de Chargement (G.A.C.) et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises

PRE REQUIS

■ Aptitude médicale pour la conduite de GAC

■ Être âgé d'au moins 18 ans

■ Carte d'identité originale à présenter le jour du test

DUREE

3 jours 21 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES

■ Matériel pédagogique (Plots, ...)

■ Livret remis aux stagiaires

■ Espace d'évolution permettant de répondre à la recommandation de la CNAMTS R490

■ Grue auxiliaire de chargement

PROFIL INTERVENANT

■ Formateur spécialisé sur cette thématique

■ Testeur CACES® certifié par SGS

OBJECTIFS

- Situer son rôle et sa responsabilité,
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et effectuer les opérations d'entretien courant qui sont de son ressort,
- Mettre en service et manipuler une Grue Auxiliaire de Chargement.

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE (Durée 3,5 heures)

Réglementation

- Les différentes instances et organismes de prévention : IT, CRAM, médecine du travail, OPPBTP, contrôle technique, CHSCT,
- Les conditions pour pouvoir utiliser une grue auxiliaire (Marquage du matériel, notice d'utilisation, autorisation de conduite, vérifications et entretien...),
- Les rôles et responsabilités du Chef de chantier ou représentant du client, du conducteur, de l'élingueur. Classification et technologie

- Les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes des grues auxiliaires,
- Les différents organes de service et dispositifs de sécurité, leur technologie et leur fonction (groupe propulseur, circuit hydraulique, bras de levage, stabilisateurs, accessoires de levage...).

Sécurité

- Les principaux risques lors de l'utilisation de la grue auxiliaire : chute de la charge, renversement, heurts ; et définir la conduite à tenir pour les éviter,
- Les principaux risques liés à l'environnement (vent, gel, brouillard, lignes électriques, circulation, obstacles...) et définir la conduite à tenir pour les éviter,
- Les règles de conduite, de circulation, de stationnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, de signalisation de chantier temporaire,
- Les informations données par la lecture de la plaque de charges et en déduire les conditions de stabilité,
- La signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation,
- Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques,
- Les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort.

FORMATION PRATIQUE (Durée 10,5 heures)

- L'adéquation,
- Les vérifications,
- Le positionnement,
- Les manœuvres,
- La maintenance.

A ce programme pourra s'ajouter l'option télécommande :

FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

Sécurité

- Les risques liés à l'utilisation de la télécommande,
- Les équipements de transmission.

Manœuvres

- Se positionner hors de la zone de risque par rapport au véhicule, à la charge et à l'environnement,
- Effectuer les différents mouvements décomposés en positionnant la charge à un endroit précis visible,
- Effectuer les différents mouvements synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible,
- Maîtriser le balancement de la charge.

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE (7 heures)

Test CACES® théorique (Durée 1h30)

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

Test CACES® pratique (Durée selon la catégorie)

Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires. (15 minutes)

Tests Réalisés par une personne qualifiée dénommée « testeur » selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques de la recommandation R.490 de la CNAMTS

CARTE CACES® : validité 5 ans

PROG-R490-3J-02/01/2021-V1

Référent pédagogique : Sébastien BOUQUINET

